

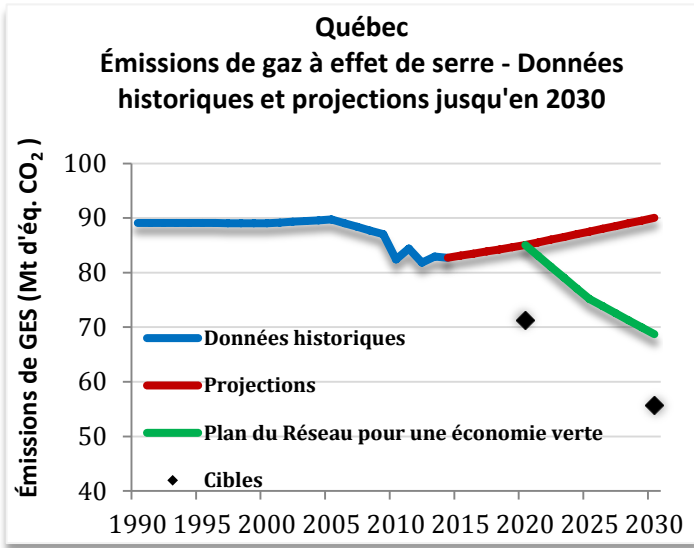
Un million d'emplois verts en cinq ans : efficacité énergétique, énergies renouvelables et transport en commun

La plate-forme du Réseau pour une économie verte : Feuille de route pour la création de 203 258 emplois au Québec

troisième producteur d'émissions. Cependant, le Québec est aussi la province où la quantité d'émissions par personne est la plus faible, et les émissions y ont diminué de 7 % depuis 1990.⁴

Le Québec s'est engagé à réduire encore davantage ses émissions de GES au cours des prochaines décennies. Par rapport aux niveaux de 1990, ses émissions devraient avoir diminué de 20 % en 2020 et de 37,5 % en 2030. La cible du Québec pour 2030 est la plus ambitieuse au Canada. La province s'est aussi engagée à réduire ses émissions de 80 à 95 % par rapport aux niveaux de 1990 d'ici à 2050.⁵

En 2020, le Québec aura investi plus de 3,3 milliards de dollars dans la mise en œuvre des mesures énoncées dans le *Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques*. La principale source de financement de ce plan est la vente de droits d'émission, tous les revenus étant versés au Fonds vert du Québec.⁶



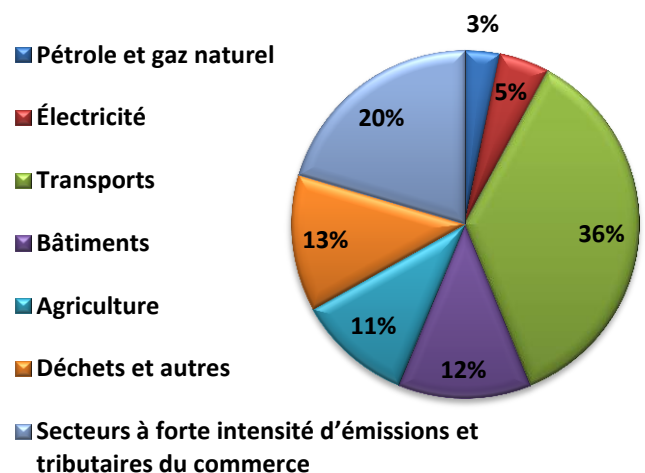
Source : Environnement et Changement climatique Canada¹

Le Réseau pour une économie verte a calculé que le Québec pourrait créer un nombre d'emplois de l'ordre de 203 258 années-personnes sur cinq ans grâce à des investissements publics de 15,2 milliards de dollars dans l'efficacité énergétique, la conservation de l'énergie, les énergies renouvelables, ainsi que le transport en commun et les services ferroviaires à grande vitesse. En outre, des investissements publics ciblés dans ces trois secteurs prioritaires réduiront les émissions de gaz à effet de serre (GES) de la province dans une proportion pouvant atteindre 16,3 mégatonnes (Mt) par année. Cette diminution permettra au Québec de devenir une économie sobre en carbone et l'aidera dans une grande mesure à atteindre les cibles de réduction des émissions de GES fixées pour 2020 et 2030, tout en créant des emplois et en renforçant les collectivités.²

Émissions de GES

Le Québec a émis 82,7 Mt de GES en 2014, ce qui représente 11,3 % des émissions du pays.³ Parmi les provinces et territoires du Canada, il est le

Émissions de GES au Québec par secteur économique du Canada (2014)



Source : Environnement et Changement climatique Canada⁷

Chômage

En 2016, le Québec a compté en moyenne 315 200 sans-emploi et a enregistré un taux de chômage moyen de 7,1 %.⁸

Le Québec connaît l'un des taux de chômage les plus bas au Canada. Toutefois, il risque d'avoir besoin de 360 000 travailleurs en 2030, et ce, en

Un million d'emplois verts en cinq ans : efficacité énergétique, énergies renouvelables et transport en commun

raison du grand nombre de départs à la retraite, du ralentissement de la croissance de la population et de la demande de main-d'œuvre qu'on devrait connaître d'ici là.⁹

aux propriétaires de résidence et d'entreprise de faire des économies à long terme.

Le Québec est la cinquième province où l'on consomme le plus d'énergie par mètre carré.¹⁰ Bien que la transition au chauffage électrique ait réduit les émissions provenant des bâtiments résidentiels et institutionnels, il reste d'importantes mesures pouvant être prises pour diminuer la consommation d'énergie, qui se traduiront par une baisse des factures tout en créant des emplois.¹¹

Alors que la majeure partie du secteur résidentiel de la province a recours à l'électricité, environ 200 000 ménages utilisent encore le mazout comme principale source d'énergie pour se chauffer.¹² De plus, il y a des collectivités rurales, éloignées, nordiques et autochtones qui ne sont pas reliées au réseau d'Hydro-Québec et qui ont recours au diesel.¹³ Les habitations concernées sont souvent vieilles et mal isolées.

Les habitations bâties avant 1980 consomment beaucoup plus d'énergie par mètre carré que celles qui ont été construites après 1996.¹⁴ Plus de 61 % des logements du Québec ont été construits avant 1980, et 13 % l'ont été avant 1945.¹⁵ Bien que la majorité des ménages utilisent de l'électricité provenant de sources d'énergies renouvelables, les investissements dans la rénovation des vieux logements demeurent avantageux parce qu'ils permettront de réduire les factures d'énergie et la pauvreté énergétique, tout en suscitant la création d'emplois et d'occasions d'apprentissage.

Les ménages du Québec consacrent à l'énergie environ 8 % of de leur revenu disponible.¹⁶ Les investissements dans les programmes d'efficacité énergétique et de rénovation peuvent diminuer la pauvreté énergétique en réduisant les factures d'électricité grâce aux économies d'énergie, ce qui libère du capital et augmente le revenu discrétionnaire.

Le gouvernement du Québec offre des programmes, comme Rénoclimat, qui aident la population à devenir moins énergivore grâce à des

Sommaire des calculs pour le Québec

	Milliards de dollars investis sur 5 ans	Nombre d'années-personnes supplémentaires	Réduction des émissions de GES (Mt d'éq. CO ₂)
Énergies renouvelables (solaire, éolienne, géothermique)	3,54	44 364	2,4 - 4,2
Efficacité énergétique (rénovation des bâtiments)	5,74	83 220	2,7 - 3,7
Transport en commun (amélioration et expansion)	3,52	51 290	3,8 - 6,6
Services ferroviaires à grande vitesse	2,4	24 384	1,0 - 1,8
TOTAL - 5 ans	15,2	203 258	9,9 - 16,3

Efficacité énergétique et conservation de l'énergie

Bien que l'efficacité énergétique et la conservation de l'énergie constituent les façons les plus propres, les moins coûteuses et les plus productives de réduire les émissions de GES, au Québec, la grande majorité des bâtiments n'ont pas été rénovés.

Les travaux de rénovation améliorant l'efficacité énergétique visent notamment l'isolation, les systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation, ainsi que les portes, les fenêtres, le revêtement extérieur et le calfeutrage. Ils constituent un investissement judicieux et peuvent être amorcés sans délai grâce aux compétences et aux technologies existantes, afin de créer des emplois et de réaliser des économies. La diminution des factures d'énergie compense le coût des stratégies d'atténuation, ce qui permet

Un million d'emplois verts en cinq ans : efficacité énergétique, énergies renouvelables et transport en commun

vérifications de la consommation d'énergie, à des rabais sur de l'équipement et au financement de rénovations augmentant l'efficacité énergétique.¹⁷ Toutefois, près de 88 % des logements de la province nécessitent encore des travaux de rénovation, et plus de 55 % de ces logements ont été construits avant 1970.¹⁸

Au Québec, depuis 1990, les bâtiments résidentiels et institutionnels produisent moins d'émissions, mais les bâtiments commerciaux en produisent beaucoup plus, en partie à cause de l'utilisation répandue du gaz naturel. Le gouvernement s'est engagé à augmenter les subventions destinées à accroître l'efficacité énergétique des bâtiments commerciaux ainsi qu'à soutenir l'intégration des technologies vertes dans ces bâtiments, qu'ils soient nouveaux ou existants.¹⁹

Investir dans la rénovation des résidences et des autres bâtiments de la province permettra d'économiser une grande quantité d'énergie, de réduire les émissions de GES et la pauvreté énergétique, et de créer des occasions d'apprentissage et des emplois.

Des investissements publics de 5,74 milliards de dollars sur cinq ans dans l'efficacité énergétique et la conservation de l'énergie, accompagnés de politiques complémentaires de développement de la main-d'œuvre, susciteraient la création de 83 220 années-personnes et une réduction des émissions de GES pouvant atteindre 3,7 Mt par année.

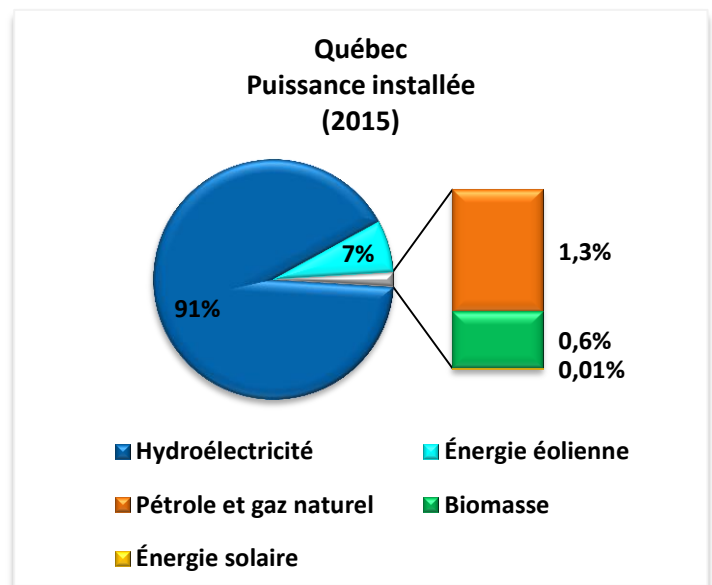
Types d'emplois liés à l'efficacité énergétique et à la conservation de l'énergie

- | | | |
|---|---|--|
| • Architecte | • Travailleur, construction | • Travailleur, soutien administratif |
| • Chaudiériste | • Travailleur, services éducatifs et de santé | • Tuyauteur |
| • Charpentier/menuisier | • Ingénieur électricien | • Plombier |
| • Ingénieur civil de structures | • Électricien | • Couvreur |
| • Travailleur, services sociaux et communautaires | • Vérificateur de l'efficacité énergétique | • Travailleur, secteur des services |
| • Opérateur, engins de chantier | • Installateur, CVC | • Installateur/technicien, intempérisation |
| | • Technicien, CVC | |
| | • Travailleur, sidérurgie | |

Énergies renouvelables

Le Québec possède la plus grande puissance installée provenant d'énergies renouvelables au Canada, soit plus de 98 %. Les énergies renouvelables y répondent à 47 % des besoins énergétiques. Dans *Politique énergétique 2030*, le gouvernement du Québec s'est fixé des cibles ambitieuses à atteindre pour 2030 :

- Faire en sorte que les énergies renouvelables combent 61 % des besoins en énergie;
- Réduire de 40 % la quantité de produits pétroliers consommés;
- Augmenter de 25 % la production totale d'énergies renouvelables;
- Augmenter de 50 % la production de bioénergie.²⁰



Source : Ressources naturelles Canada²¹

Le Québec possède un énorme potentiel d'exploitation de sources d'énergies renouvelables additionnelles. Ce potentiel lui permettra d'atteindre ces cibles et d'exporter davantage d'énergie vers les marchés voisins qui se sont également fixé des objectifs de réduction des émissions de GES.

Au Canada, le Québec arrive au quatrième rang pour ce qui est du potentiel éolien terrestre et maritime, qui totalise 203 térawattheures par an (TWh/an), et au premier rang pour ce qui est du

Un million d'emplois verts en cinq ans : efficacité énergétique, énergies renouvelables et transport en commun

potentiel marémoteur, qui totalise plus de 3,9 TWh/an en puissance nette.²²

En plus de viser les cibles indiquées dans *Politique énergétique 2030*, le Québec, dans le *Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques*, s'est engagé à promouvoir l'installation de systèmes géothermiques pour le chauffage et la climatisation des immeubles publics et à trouver des solutions pour remplacer le mazout et le diesel dans toutes les collectivités non reliées au réseau électrique.²³

Le soutien des projets d'énergies renouvelables dans les collectivités rurales, éloignées, nordiques et autochtones qui ne sont pas reliées au réseau électrique va susciter la création d'emplois à l'échelle locale, faire baisser le coût de l'énergie et réduire les émissions et les polluants.

Par exemple, PowerCo, coentreprise de propriété inuite entre Makivik Corp. et la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec, s'emploie à déterminer les possibilités d'énergies renouvelables dans les collectivités non reliées au réseau d'électricité. Cette société va mettre sur pied des projets d'énergies renouvelables dans les collectivités du Nunavik, tout en favorisant l'emploi et l'acquisition d'expérience chez les Inuits. Les bénéfices de PowerCo seront réinvestis dans la collectivité et serviront à réduire le prix des produits de consommation, qui est élevé.²⁴

La transition vers une économie sobre en carbone exige une électrification accrue. Le Québec devra tirer l'électricité nécessaire de sources d'énergies renouvelables afin de réduire les émissions de carbone au niveau requis pour atteindre ses cibles d'utilisation d'énergies renouvelables et de réduction des émissions. La transition vers une économie axée sur les énergies renouvelables doit être équitable : elle doit respecter les droits des peuples autochtones, revitaliser les collectivités et faire en sorte que les travailleurs des secteurs à forte intensité carbonique soient protégés et en mesure de soutenir leur famille.

Des investissements publics de 3,54 milliards de dollars dans les énergies renouvelables, y compris dans la modernisation des infrastructures électriques (comme les réseaux intelligents, les micro-réseaux, et les systèmes de stockage d'énergie de petite ou de grande envergure), créeraient 44 364 années-personnes sur cinq ans. En outre, ces investissements se traduiraient par une réduction des émissions de GES pouvant atteindre 4,2 Mt par année.

Types d'emplois dans le secteur des énergies renouvelables

- Chaudiériste
- Travailleur, services sociaux et communautaires
- Travailleur, construction
- Opérateur, équipement de forage
- Travailleur, services éducatifs et de santé
- Électricien
- Ingénieur
- Opérateur d'excavatrice
- Opérateur, matériel lourd
- Travailleur, sidérurgie
- Arpenteur
- Machiniste
- Mécanicien
- Travailleur, soutien administratif
- Tuyauteur
- Plombier
- Travailleur, secteur des services
- Scientifique
- Tôlier
- Soudeur

Transport en commun et services ferroviaires à grande vitesse

En 2014, au Québec, le secteur des transports était responsable de 36 % des émissions de GES, et plus de la moitié de ces émissions étaient attribuables aux véhicules personnels. L'augmentation de l'efficacité énergétique de toutes les formes de transport et l'adoption de solutions durables par un plus grand nombre de navetteurs, notamment le transport actif et le transport en commun, contribueraient grandement à la réduction des émissions dans ce secteur.

Le recours au transport actif ou au transport en commun par les navetteurs varie grandement entre les régions métropolitaines de recensement du Québec :

- Montréal se classe au deuxième rang des villes canadiennes pour ce qui est du taux d'utilisation du transport en commun

Un million d'emplois verts en cinq ans : efficacité énergétique, énergies renouvelables et transport en commun

(21,4 %); 7 % des navetteurs choisissent le transport actif et près de 70 % se déplacent en automobile, en camion ou en fourgonnette;

- À Québec, 11,3 % des navetteurs choisissent le transport en commun, 7,5 % privilégient le transport actif, et plus de 80 % se déplacent en automobile, en camion ou en fourgonnette;
- À Gatineau, 15,3 % des navetteurs choisissent le transport en commun, près de 6 % privilégient le transport actif, et près de 70 % se déplacent en automobile, en camion ou en fourgonnette;
- À Sherbrooke, 4,2 % des navetteurs choisissent le transport en commun, plus de 7 % privilégient le transport actif, et 87,5 % se déplacent en automobile, en camion ou en fourgonnette;
- À Trois-Rivières, 2,3 % des navetteurs choisissent le transport en commun, plus de 6 % privilégient le transport actif, et plus de 90 % se déplacent en automobile, en camion ou en fourgonnette.²⁵

De toute évidence, il existe d'importantes raisons justifiant l'augmentation du recours au transport en commun et au transport actif, en particulier si l'on considère le rythme d'accroissement de l'étalement urbain.²⁶ Au Québec, principalement à Montréal, le nombre d'utilisateurs du transport en commun a connu une légère baisse depuis 2013. Plus de fonds publics sont requis pour aider les petites municipalités à payer les dépenses liées aux infrastructures. La Société de transport de Montréal (STM) a signalé que cette diminution témoigne de la popularité croissante des véhicules personnels découlant de la baisse du prix du pétrole et des hivers rigoureux.²⁷

Le vieillissement du parc de véhicules constitue un autre des problèmes du transport en commun à Montréal. En 2015, en tout temps, plus de 20 % des autobus de Montréal étaient en réparation.²⁸ Cette situation offre l'occasion de remplacer les véhicules vieillissants par des véhicules électriques construits au Canada.

On considère que le transport en commun est le secteur des modes de transport propres représentant le plus d'emplois au Québec. Or, la province présente encore des possibilités de croissance. De plus, l'incidence du transport en commun sur l'économie est presque trois fois plus grande que celle des déplacements en automobile.²⁹ Cependant, les infrastructures de transport de la province étant saturées, il faut sans délai y consacrer de nouveaux investissements.³⁰

Au Québec, la réduction des services de transport en commun a prolongé la période de navettage, ce qui accroît la pollution ainsi que les dépenses de la population. Dans le Grand Montréal, le coût global de la congestion est évalué à 1,4 milliard de dollars par année.³¹

Il est tout simplement logique d'engager des investissements dans le transport en commun plutôt que dans les infrastructures de transport en véhicules personnels, car ils créent plus d'emplois et coûtent moins cher à long terme. Selon une étude commandée par le gouvernement fédéral, la réponse aux nouveaux besoins de déplacement coûterait à la population du Canada 50 % de plus si elle était fondée sur l'automobile plutôt que sur le transport en commun.³²

L'accès aux moyens de transport est une préoccupation pour les résidents à faible revenu, en particulier ceux qui vivent à l'extérieur des régions métropolitaines. L'augmentation des tarifs de transport en commun et le manque de services tôt le matin, le soir et la fin de semaine posent aussi des difficultés pour les personnes dont le revenu est faible, qui travaillent dans le secteur des services ou qui font du travail par quarts.

Les investissements ciblés dans le transport en commun permettront d'offrir des services plus complets et plus accessibles dans les quartiers et de rendre les tarifs plus abordables pour les familles à faible revenu. La mise en œuvre des mesures prioritaires dans le cadre d'une stratégie de transport en commun permettra de s'assurer que les collectivités et les personnes mal servies (y compris les femmes, les personnes de couleur, les

Un million d'emplois verts en cinq ans : efficacité énergétique, énergies renouvelables et transport en commun

jeunes, les étudiants, les Autochtones et les personnes ayant une limitation fonctionnelle) bénéficieront d'un meilleur accès aux loisirs et aux emplois découlant de la création de services ou de l'expansion des services existants dans le secteur du transport en commun.

Le Québec pourrait aussi grandement profiter de la prestation de services ferroviaires à grande vitesse dans le corridor Québec-Windsor. Actuellement, le Canada est le seul pays membre du G8 sans infrastructures permettant d'offrir des services ferroviaires à grande vitesse, et le seul pays membre du G20 sans plan officiel de construction de voies pour de tels services au cours des prochaines décennies.³³ La mise sur pied de services ferroviaires à grande vitesse dans le corridor Québec-Windsor entraînerait une diminution de la congestion qui touche le transport de marchandises, une augmentation des emplois et une réduction des émissions de gaz à effet de serre en raison du nombre de personnes qui délaissent le véhicule personnel et l'avion au profit du train électrique.

Au Québec, des investissements publics de 5,92 milliards de dollars dans le transport en commun et les trains à grande vitesse (y compris dans la gestion de la demande en transport)³⁴ susciteront la création de 75 674 années-personnes sur cinq ans. En outre, des investissements publics ciblés dans le transport en commun y réduiront les émissions de GES de 8,4 Mt, voire davantage avec le temps.³⁵ Des politiques et règlements complémentaires visant à diminuer les émissions causées par le transport de marchandises susciteront la création d'occasions d'emploi et la réduction des émissions provenant du secteur des transports.

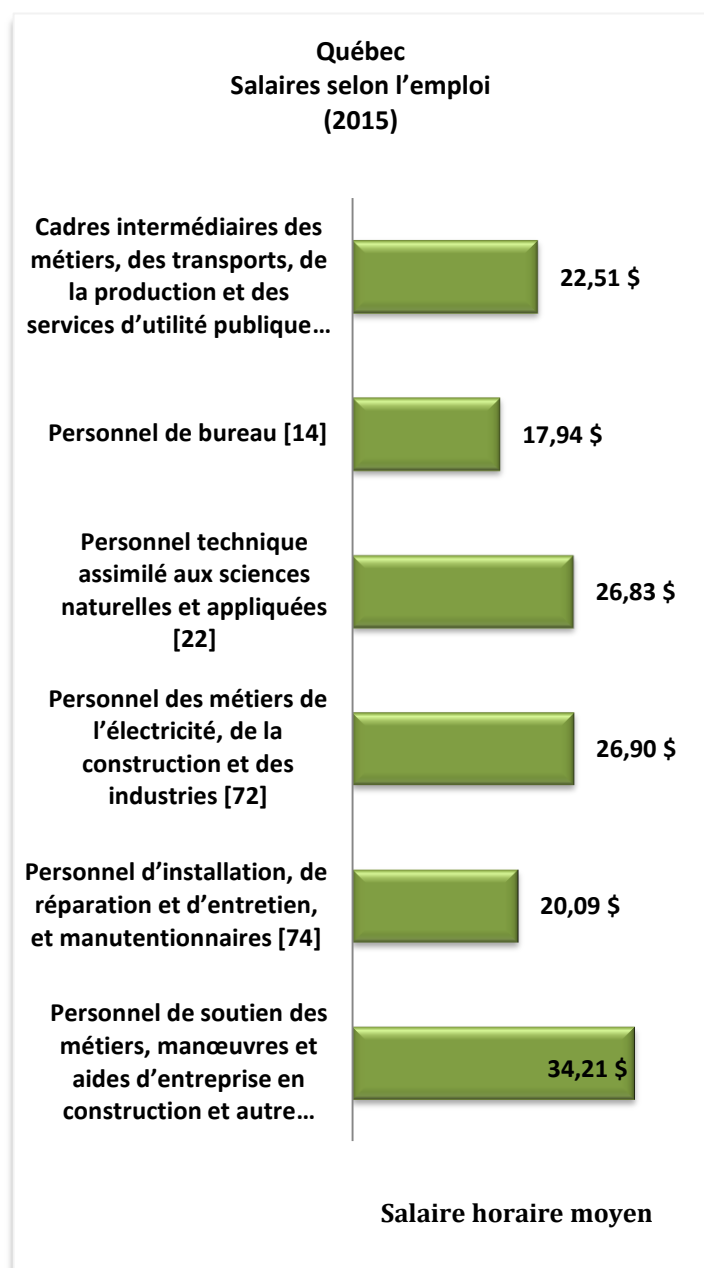
Types d'emplois dans le secteur du transport en commun et des services ferroviaires à grande vitesse

- Technicien de l'automobile
- Chauffeur, autobus et autres véhicules de transport en commun
- Ingénieur civil
- Travailleur, services sociaux et communautaires
- Opérateur, engins de chantier
- Travailleur, construction
- Travailleur, services éducatifs et de santé
- Électricien
- Ingénieur industriel
- Machiniste
- Mécanicien
- Ingénieur en mécanique
- Ouvrier métallurgiste
- Travailleur, soutien administratif
- Poseur de rails
- Travailleur, secteur des services
- Planificateur en transports
- Urbaniste
- Soudeur

Un million d'emplois verts en cinq ans : efficacité énergétique, énergies renouvelables et transport en commun

Création de 203 258 emplois verts au Québec

Au Québec, la transition vers une économie sobre en carbone entraînera **la création de 203 258 années-personnes sur cinq ans et une réduction des émissions de GES pouvant atteindre 16,3 Mt par année**. Les emplois, qui seront créés dans de nombreux secteurs, seront de bons emplois assortis de salaires convenables. Le diagramme ci-dessous présente le taux horaire moyen de certains de ces emplois.



Les propositions d'investissements publics décrites dans le présent document doivent s'accompagner d'un ensemble de politiques visant la réduction des émissions et la création d'emplois. Ces politiques doivent inclure des cibles en matière d'investissements, de réduction des GES et de création d'emplois, et prévoir des cibles plus ambitieuses au fil du temps.³⁶

Au Québec, la transition vers une économie verte nécessitera d'importants investissements dans de grands projets d'infrastructure. Pour s'assurer que les grands projets d'infrastructure procurent des avantages économiques, environnementaux et sociaux aux collectivités, on peut y inclure des ententes sur les retombées locales. Selon la nature des projets d'infrastructure, ces ententes peuvent procurer des avantages comme des emplois, de la formation, des stages, des occasions d'approvisionnement à caractère social ou auprès de fournisseurs locaux, des projets d'amélioration des quartiers et des logements abordables.³⁷

Le plan pour le Québec établit les bases de la lutte contre les changements climatiques tout en créant des emplois. Il fournit une stratégie destinée à mettre fin à la pauvreté et à l'inégalité. Les propositions qui y sont décrites vont non seulement venir en aide aux travailleurs déplacés provenant des industries polluantes, mais aussi créer des occasions pour les travailleurs des industries affectées par les incidences des changements climatiques, les sans-emploi, les travailleurs à faible revenu, les Autochtones, les communautés racialisées, les femmes, les jeunes, les membres du groupe des LGBTI et les personnes ayant une limitation fonctionnelle. Agissons dès maintenant pour concrétiser ce plan, pour renforcer nos villes et y améliorer la qualité de vie, et pour donner aux enfants l'avenir qu'ils méritent.

Source : CANSIM 282-0152

Un million d'emplois verts en cinq ans : efficacité énergétique, énergies renouvelables et transport en commun

¹ Environnement et Changement climatique Canada (2015). *Québec : Profil d'environnement* <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/brefpage/quebec-profil-environnement.html>;

Environnement et Changement climatique Canada (2016). *Deuxième rapport biennal du Canada sur les changements climatiques* <https://www.ec.gc.ca/GES-GHG/default.asp?lang=Fr&n=02D095CB-1%20-%20BR-Sec5-1>; et

Environnement et Changement climatique Canada (2016). *Émissions de gaz à effet de serre par province et territoire* <https://www.ec.gc.ca/indicateurs-indicators/default.asp?lang=Fr&n=18F3BB9C-1>

² Il s'agit d'emplois directs, indirects et induits. La méthode de calcul des emplois créés est fondée sur la formule élaborée par le Center for American Progress, décrite dans « Green Recovery: A Program to Create Good Jobs and Start Building a Low-Carbon Economy » [septembre 2008]. Cette formule permet de calculer les emplois créés par milliard de dollars investi dans les trois catégories suivantes : [i] emplois directs dans le secteur primaire; [ii] emplois indirects dans le secteur secondaire; [iii] emplois induits dans les secteurs de la vente au détail et des services.

Le chiffre de 15,2 milliards de dollars pour le Québec découle d'une répartition régionale des 80,9 milliards de dollars sur cinq ans prévus par la campagne Un million d'emplois verts. Ce montant (qui revient à 3,04 milliards de dollars par année) représente la part des investissements dans tout le Canada qui reviendrait au Québec. Le Réseau pour une économie verte propose que les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux se partagent les investissements annuels dans une proportion de 50/40/10. Le calcul de l'investissement pour chaque province est fondé sur la population ainsi que sur un ajustement pour chaque pilier (efficacité énergétique, énergies renouvelables et transport en commun) tenant compte des différences régionales.

Le calcul de la réduction des émissions de GES se poursuit. Les chiffres présentés ici [Mt = mégatonne] sont fondés sur la formule appliquée par les ministères fédéraux pour chaque milliard de dollars investi par le secteur public. Chaque opération comprend deux chiffres. Le premier correspond à la réduction observable des émissions de GES résultant des investissements publics semblables effectués jusqu'à maintenant; le second provient de la réduction des émissions de GES prévue pour la 5^e année des projets et au-delà et est fondé sur de nombreuses variables. En indiquant la réduction minimale et la réduction maximale, on montre ce à quoi on peut s'attendre.

Complément d'information :

Réseau pour une économie verte (2017). *Annex 1: Regionalizing the One Million Climate Jobs Challenge* <http://greeneconomynet.ca/>

³ Environnement et Changement climatique Canada (2016). *Rapport d'inventaire national 1990-2014 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada*

⁴ Environnement et Changement climatique Canada (2016). *Rapport d'inventaire national 1990-2014 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada*

⁵ CBC News (17 septembre 2015). *Quebec's 2030 emissions target is most ambitious in Canada, government says* <http://www.cbc.ca/news/canada/montreal/quebec-greenhouse-gas-reduction-1.3231951>;

Gouvernement du Québec (2012). *Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques : Le Québec en action – Vert 2020* http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/changements/plan_action/pacc2020.pdf;

Gouvernement du Québec (2015). *Communiqué de presse : Québec adopte la cible de réduction de gaz à effet de serre la plus ambitieuse au Canada* <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/infuseur/communiqu.asp?no=3353>

⁶ Gouvernement du Québec (sans date). *Le Québec, chef de file de la lutte contre les changements climatiques* <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/changementsclimatiques/>; et

Gouvernement du Québec (2012). *Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques : Le Québec en action – Vert 2020* http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/changements/plan_action/pacc2020.pdf

⁷ Environnement et Changement climatique Canada (2016). *Rapport d'inventaire national 1990-2014 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada*, présentation du Canada à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, section 3 (en anglais seulement).

⁸ Statistique Canada (2017). *Annual Average Unemployment Rate Canada and Provinces 1976-2016* <http://www.stats.gov.nl.ca/statistics/Labour/PDF/UnempRate.pdf>; et

Statistique Canada (2017). *Population active, emploi et chômage, et taux d'activité et de chômage, par province*, CANSIM, tableau 282-0002 <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/l02/cst01/labor07a-fra.htm>

⁹ Conference Board du Canada (2007). *Du baby-boom au déficit de main-d'œuvre : Pénurie imminente de main-d'œuvre au Québec* <http://www.conferenceboard.ca/e-library/abstract.aspx?did=2357>

¹⁰ Statistique Canada (2013). *Les ménages et l'environnement : utilisation de l'énergie, 2011*, p. 25 <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-526-s/11-526-s2013002-fra.pdf>

¹¹ Gouvernement du Québec (2012). *Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques : Le Québec en action – Vert 2020* http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/changements/plan_action/pacc2020.pdf

¹² Gouvernement du Québec (2016). *Politique énergétique 2030 – L'énergie des Québécois : source de croissance* <http://politiqueenergetique.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/politique-energetique-2030.pdf>

¹³ Gouvernement du Québec (2012). *Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques : Le Québec en action – Vert 2020* http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/changements/plan_action/pacc2020.pdf

¹⁴ Statistique Canada (2013). *Les ménages et l'environnement : utilisation de l'énergie, 2011* <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-526-s/11-526-s2013002-fra.pdf>

¹⁵ Société canadienne d'hypothèques et de logement (2012). *État des logements selon le mode d'occupation et la période de construction, 2001, 2006, 2011* https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/clfihaclin/remaha/stdo/tado/tadedo_008.cfm

¹⁶ Gouvernement du Québec (2016). *Politique énergétique 2030 – L'énergie des Québécois : source de croissance* <http://politiqueenergetique.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/politique-energetique-2030.pdf>

¹⁷ Gouvernement du Québec (2017). *Rénoclimat* <http://www.transitionenergetique.gouv.qc.ca/mon-habitation/renoclimat/#WPj15GeGPcs>

¹⁸ Statistique Canada (2013). *Les ménages et l'environnement : utilisation de l'énergie, 2011* <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-526-s/11-526-s2013002-fra.pdf>;

Société canadienne d'hypothèques et de logement (2012). *État des logements selon le mode d'occupation et la période de construction, 2001, 2006, 2011* https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/clfihaclin/remaha/stdo/tado/tadedo_008.cfm

Un million d'emplois verts en cinq ans : efficacité énergétique, énergies renouvelables et transport en commun

¹⁹ Gouvernement du Québec (2012). *Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques : Le Québec en action – Vert 2020* http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/changements/plan_action/pacc2020.pdf

²⁰ Gouvernement du Québec (2016). *Politique énergétique 2030 – L'énergie des Québécois : source de croissance* <http://politiqueenergetique.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/politique-energetique-2030.pdf>

²¹ Ressources naturelles Canada (2016). *Cadre de fiabilité électrique au Québec* <http://www.rncan.gc.ca/energie/electricite-infrastructure/18848>

²² Cornett, A. (2006). *Inventory of Canada's Marine Renewable Energy Resources*. Conseil national de recherches Canada : Centre d'hydraulique canadien <http://www.marinerenewables.ca/wp-content/uploads/2012/11/Inventory-of-Canadas-Marine-Renewable-Energy-Resources.pdf>; et

Barrington-Leigh, C. P., et Ouliaris, M. (2016). *The renewable energy landscape in Canada: a spatial analysis* <http://wellbeing.ihsp.mcgill.ca/publications/Barrington-Leigh-Ouliaris-IAEE2015.pdf>

²³ Gouvernement du Québec (2012). *Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques : Le Québec en action – Vert 2020* http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/changements/plan_action/pacc2020.pdf

²⁴ Nunatsiaq Online (21 février 2017). *Nunavik organizations launch new green power corporation* http://www.nunatsiaqonline.ca/stories/article/65674nunavik_organizations_launch_new_green_power_corp/

²⁵ Statistique Canada (2015). *Tableau 1a : Proportion des travailleurs utilisant l'automobile, le camion ou la fourgonnette, le transport en commun, marchant ou utilisant la bicyclette pour se rendre au travail, régions métropolitaines de recensement, 2011* <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-012-x/2011003/tbl/tbl1a-fra.cfm>

²⁶ Gouvernement du Québec (2012). *Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques : Le Québec en action – Vert 2020* http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/changements/plan_action/pacc2020.pdf

²⁷ Curry, B. (27 mai 2016). *Where have all the transit riders gone?* The Globe and Mail <http://www.theglobeandmail.com/news/politics/drop-in-transit-ridership-has-officials-across-canadastumped/article30178600/>

²⁸ Magder, J. (15 octobre 2015). *Repairs, lack of drivers plague STM's bus service*, Montreal Gazette <http://montrealgazette.com/news/local-news/repairs-lack-of-drivers-plague-stms-bus-service>

²⁹ Chambre de commerce du Montréal métropolitain (2011). *Le transport en commun : Au cœur du développement économique de Montréal* http://www.ccm.ca/~media/Files/News/Studies/10_11_26_ccmm_etude-transport_fr.pdf, p. 4

³⁰ Chambre de commerce du Montréal métropolitain (2011). *Le transport en commun : Au cœur du développement économique de Montréal* http://www.ccm.ca/~media/Files/News/Studies/10_11_26_ccmm_etude-transport_fr.pdf

³¹ Chambre de commerce du Montréal métropolitain (2011). *Le transport en commun : Au cœur du développement économique de Montréal* http://www.ccm.ca/~media/Files/News/Studies/10_11_26_ccmm_etude-transport_fr.pdf

³² Conseil des ministres responsables des transports et de la sécurité routière. Groupe de travail sur les transports urbains (2012). *Le coût élevé de la congestion dans les villes canadiennes* <http://comt.ca/french/utf-congestion-2012f.pdf>

³³ Pour obtenir de plus amples renseignements, consulter Ryan Katz-Rosene, « Moving Towards Canada's Green Economy: Investments in Public Transit and Intercity Rail », document d'information produit pour le Congrès du travail du Canada et le Réseau pour une économie verte, septembre 2010.

³⁴ « Recours à des politiques, des programmes, des services et des produits qui influent sur la façon dont les gens se déplacent, les raisons, le moment et les endroits où ils se rendent. Les mesures de GDT contribuent à façonner les facteurs économiques et sociaux derrière les décisions personnelles de déplacement. »

Transports Canada (2011). *Gestion de la demande en transport pour les collectivités canadiennes : un guide pour comprendre, planifier et exécuter les programmes de GDT* https://www.fcm.ca/Documents/tools/GMF/Transport_Canada/TDMCanC_omm_FR.pdf; et

Fédération canadienne des municipalités (2008). *Améliorer les options de déplacement grâce à la Gestion de la demande en transport (GDT)* http://www.fcm.ca/Documents/tools/GMF/Improving_Travel_Options_wit_h_Transportation_Demand_Management_FR.pdf

³⁵ Les degrés de réduction des émissions cités résultent d'une réduction directe. À long terme, la réduction indirecte découlant de la promotion d'aménagements compacts et de l'augmentation de la densité urbaine se traduira par une diminution des émissions de GES jusqu'à quatre fois supérieure.

³⁶ Pour obtenir des recommandations, consulter :

Congrès du travail du Canada (2016). *Green Jobs for Tomorrow*, exposé présenté par le CTC au Groupe de travail sur les technologies et l'innovation propres et sur les emplois https://d3n8a8pro7vhm.cloudfront.net/broadbent/pages/5454/attachments/original/1480433751/Green_Jobs_For_Tomorrow_Report.pdf?1480433751;

Réseau pour une économie verte (2016). *Virage vers une économie verte : Plate-forme commune du Réseau pour une économie verte* <http://greeneconomy.net.ca/wp-content/uploads/sites/43/2014/10/GEN-Common-Platform-2016-FR.pdf>;

Réseau pour une économie verte (2016). *One Million Climate Jobs: A Plan for a Sustainable and Equitable Economy*, présentation au Groupe de travail sur les technologies et l'innovation propres et sur les emplois <http://greeneconomy.net.ca/wp-content/uploads/sites/43/2016/07/GEN-Submission-Working-Group-on-Clean-Technology-Innovation-and-Jobs-July-2016.pdf>; et

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) (2016). *Changeons le Québec, pas le climat : Déclaration de politique sur les changements climatiques* <http://ftq.qc.ca/wp-content/uploads/2016/12/Declaration-politique-climat-FTQ-Congres-2016.pdf>

³⁷ Pour obtenir un complément d'information sur les ententes sur les retombées locales, consulter :

A. Galley (Mowat Centre, août 2015). *Community Benefits Agreements* <https://mowatcentre.ca/community-benefits-agreements/>

Toronto Community Benefits Network (2013). *Jobs and Opportunities through Community Investment* <http://www.communitybenefits.ca/>